



UNION des DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX de l'ÉDUCATION NATIONALE
des ALPES MARITIMES

DELEGATION de GRASSE et VAL de SIAGNE

Siège social : 19 Chemin de la Chapelle St Antoine
06130 Grasse - Tél : 04 93 70 60 87 – 06 83 08 78 33

COMPTÉ – RENDU

REUNION de BUREAU

LUNDI 6 JANVIER 2020 de 14 à 16 H

salle sous la Police Municipale, à MOUANS-SARTOUX.
(en face de la Médiathèque dans la petite rue qui mène aux parkings de la gare)

Etaient présents : Brigitte ANDRY, Malik ABER, Michèle BELISSONT, Târn CHATELIER, Viviane CUSACK, Jean DOUSSY, Jane GUINVARCH,, Christian LAVAUX, Claudine LEBLAY, Chantal MARTUCCI, Michelle MESSIN, Sylviane MOISAN, Gérard MOUCHARD, Michèle PIGNAULT, Mado RAIBAUDI, Jacqueline VILLENEUVE, Gilou VERMERSCH

Sont excusés les autres DDEN de la délégation

Préparation de notre réunion Assemblées Générale suivie de l'assemblée trimestrielle du vendredi 24 janvier 2020

- Modalités de préparation :

a) Lieu et heure de rendez-vous (proposition de Malik AURIBEAU) :
après proposition pour une rencontre de 9h30 à 12h : proposition approuvée à l'unanimité des présents
Malik donnera à Michelle l'adresse de la rencontre (école ou salle municipale). Il est à noter que Monsieur le Maire d'Auribeau pourra nous faire une introduction sur l'histoire de sa commune

b) Restaurant : nom, adresse, prix, menu à partir de 12h30
Malik nous propose le menu du Moulin du Sault
Michelle attend donc toutes les informations pour faire la convocation aux Assemblées du 24 Janvier 2020 à 9h30 avec lieu de la salle et menu (choix et prix définitif)

- Ordre du jour :

* **L'Assemblée générale** : travail sur l'ordre du jour pour les points administratifs à faire approuver en assemblée

- Rapport moral et rapport d'activités 2019 : Michelle doit l'envoyer à tous pour

information et attend les retours pour correction

- Comptes, Bilan financier 2019 : Chantal est à jour mais attend toujours les données de dotations à venir de l'Union 06 – pour info à ce jour au CA 5986,15€ et 1100€ en chèques non encaissés par Mouans en couverture de la caution pour la salle prêtée pour les 3 Bureaux annuels (n'oublions pas de les en remercier)
- Cotisation 2020 membres actifs et honoraires (avec ou sans revue papier à préciser) en augmentation de 1€ et passe à 36€ (cotisation fédération 10€- union 14€ - AL2€- revue papier 10€). Les chèques sont à donner à Chantal et les dons sont toujours les bienvenus.
- et budget prévisionnel 2020 : il sera à prévoir un vote pour décision sur l'affectation de la provision de dépenses pour nos écoles (Chantal a pensé à un vidéo projecteur pour l'école du Gasq de Saint Vallier)
- Les membres du Conseil d'Administration ont été nommés pour 4 ans jusqu'au 31/8/2021 donc pas de vote à prévoir
- Renouvellement du vérificateur aux comptes pour un an.

*** L'Assemblée trimestrielle :**

approbation du compte-rendu de la précédente assemblée trimestrielle du 18 octobre 2019 à Plascassier (en pièces jointes lors de la convocation) et ordre du jour à définir avec points divers qui pourront être ceux évoqués ci-dessous :

Il a été décidé de prendre du temps pour parler de nos écoles, c'est donc le point que nous mettrons en premier

Actualités depuis la dernière assemblée trimestrielle du 18 octobre 2019 à Plascassier,

- échos de nos écoles : à noter que compte tenu de l'étendue géographique de notre délégation, nous aurons à privilégier les écoles de la circonscription du lieu de notre rencontre en assemblée soit du Val de Siagne. Michelle demandera lors de la convocation à chaque DDEN de préparer leur intervention .

- le point sur les différentes rencontres :

IEN Val de Siagne, nouvellement nommée en remplacement de Monsieur GUITTON, Madame Aude Canonne : à l'unanimité très bon contact, très ouverte, rencontre bien intéressante

Mairies et commissions de restauration, caisse des écoles, RRE (si le temps le permet)

Actions de la délégation

- Mise au point de notre liste des DDEN (en PJ)
- Trésorerie : Rapports financiers à transmettre au Trésorier Général avec remontée des frais et abandons de créances (le point nous aura été fait en AG par Chantal)
- rapport de visite 2019-2020 (présentation par Jean des statistiques)
- Bulletin n°37 : le point et distribution (Michelle)

Il est à noter que Richard Rosso, président de l'Union 06 : « aurait bien aimé que soit cité, es qualité, l'administrateur du CA de l'UD DDEN06 Jean MOREAU en charge de ces dossiers et par lequel devront passer tous les dossiers concernant cette action commune E.N. / fédération" se construire citoyen " »

- Commissions de sécurité : les dates à prévoir (Jean Marc)

Vie de l'Union départemental

- l'Union doit renouveler des membres au CA Michelle s'informe
- Perspectives d'ouvertures et de fermetures de classes avant le CDEN de Février : vos informations sont importantes
- stages formation et information proposés par l'UD06
- demander à l'UD la possibilité d'une rencontre pour information sur la sécurité (les dossiers, les registres obligatoires, le logiciel SECURISK)

Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> - adhérents 06 (mot de passe : dden06-06)

Questions ou sujets divers :

fournir aux nouveaux DDEN la carte d'adhérent lors de la prochaine rencontre

Michelle doit questionner l'Union pour les questions ci-après :

- 1- combien de membre au CA l'Union doit renouveler et les dates
- 2- Faut-il, comme chaque année, donner les perspectives d'ouvertures et de fermetures de classes collectées par les DDEN ? le CDEN est-il en Février ?
- 3- une idée : avoir une information par l'Union sur la sécurité : les dossiers, les registres, le logiciel SECURISK - A voir lors d'une AG ou en un stage de formation

Dates à retenir et convocations à recevoir :

- AG puis AT le 24 janvier 2020 à Auribeau – convocation à venir
- Union UD06 : AG le lundi 2 mars 2020 à 9h à Cagnes sur Mer convocation à venir

16h La séance est levée et moment toujours très convivial, nous partageons couronne et galette des rois pour la bonne année 2020

Michelle MESSIN

L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Madame Michèle MATRINGE, 14 Rue RIBOTTI 06300 NICE, ou à l'adresse e-mail suivante : secretariat.ud06@dden.fr